



# FICHE PREVENTION

Service Hygiène & Sécurité

Fiche n°83

Création : Mai 2013

## Travaux réalisés dans un établissement par une entreprise extérieure (3/3) : Opération de chargement ou de déchargement

Récit d'accident : la victime est descendue de l'engin qu'elle conduisait pour retirer un sac en plastique dans une trémie à sable. C'est à ce moment qu'est arrivé un camion semi-remorque qui, après avoir effectué une manœuvre de positionnement face à cette même trémie, a reculé et vidé l'ensemble de son chargement, sur la victime qui n'était pas encore sortie de cette trémie. La victime, ensevelie par le tas de sable, est morte étouffée. Aucun protocole de sécurité n'était établi entre l'entreprise et son fournisseur d'agrégats pour régler les conditions d'accès et de déchargement.

### Opération de chargement ou de déchargement

Lorsque une entreprise extérieure transporte des marchandises (objet, matériel, engin, déchet, fonds et valeurs, matériau) en provenance ou à destination d'un lieu extérieur à l'enceinte de l'entreprise d'accueil (collectivité) et concourt à leur mise en place ou enlèvement, on parle d'opération de chargement ou de déchargement.



Ces opérations peuvent générer des risques liées à l'interférence entre les activités, installations et matériels utilisés (**voir la fiche prévention n°81**) pour les travailleurs et tiers, ainsi, des règles spécifiques s'appliquent :

- Echange préalable à la réalisation des opérations entre les entreprises utilisatrices et extérieures ;
- Etablissement d'un protocole de sécurité (qui remplace le plan de prévention **voir la fiche de prévention n°82**)

### Le protocole de sécurité

Le protocole de sécurité est un document écrit qui remplace le plan de prévention. Il est établi préalablement aux opérations et mutuellement lors de l'échange préalable par l'entreprise d'accueil et l'entreprise extérieure.

Il comprend les informations utiles à l'évaluation des risques générés par l'opération de chargement ou de déchargement ainsi que les mesures de prévention et de sécurité à observer à chacune des phases de sa réalisation. Il comporte au minimum les informations suivantes :

Pour l'entreprise d'accueil (collectivité)	Pour l'entreprise extérieure (transporteur)
Consignes de sécurité	Caractéristiques du véhicule, son aménagement et ses équipements
Lieu de livraison, modalités d'accès et de stationnement, plan et consignes de circulation	Nature et conditionnement de la marchandise
Matériel et engin utilisés pour l'opération	Précautions ou sujétions particulières résultant de la nature des produits transportés notamment celles imposées par la réglementation relative au transport de matières dangereuses
Moyens de secours	
Identité du responsable auquel l'employeur délègue, le cas échéant, ses attributions	

Pour chaque modification de l'opération de chargement ou de déchargement (nature du produit, type de véhicule, changement de lieu de déchargement...) un nouveau protocole de sécurité doit être établi.

Si le prestataire ne peut pas être identifié par l'entreprise d'accueil ou si l'échange préalable n'a pas permis de réunir toutes les informations nécessaires, cette dernière doit recueillir par tout moyen approprié les éléments se rapportant au protocole de sécurité.

### **Transmission et mise à disposition du protocole de sécurité**

Il est indispensable que les informations et consignes découlant du protocole de sécurité soient portées à la connaissance des travailleurs (de l'entreprise d'accueil et de l'entreprise extérieure) chargés de l'opération de chargement ou de déchargement.

Le protocole de sécurité est tenu à la disposition :

- des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;
- de l'inspection du travail.



### **Caractère répétitif**

On considère les opérations de chargement ou de déchargement à caractère répétitif celles qui impliquent les mêmes entreprises, portent sur des produits de même nature, sont accomplies sur les mêmes emplacements, sont effectuées selon le même mode opératoire et mettent en œuvre les mêmes véhicules et matériels. Dans ce cas, le protocole de sécurité reste applicable tant que les conditions ne sont pas modifiées.

### **Modèle de protocole de sécurité (opération de chargement ou de déchargement)**

► Voir les pages suivantes ◀

**Pour toute information complémentaire  
Contactez notre Conseiller Hygiène et Sécurité,  
Au 02 41 24 18 80**

## Modèle de protocole de sécurité

Article R4515-4 du Code du Travail :

Les opérations de chargement ou de déchargement, font l'objet d'un document écrit, dit « protocole de sécurité », remplaçant le plan de prévention.

Article R4515-5 du Code du Travail :

Le protocole de sécurité comprend les informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générés par l'opération ainsi que les mesures de prévention et de sécurité à observer à chacune des phases de sa réalisation.

Le présent protocole, suite à l'entretien préalable à la réalisation des opérations de chargement ou de déchargement, est établi entre :

La collectivité d'accueil : \_\_\_\_\_ représentée par : \_\_\_\_\_

L'entreprise extérieure : \_\_\_\_\_ représentée par : \_\_\_\_\_

Il concerne des opérations répétitives : Oui  Non

Date et référence de l'opération : \_\_\_\_\_

Nature de (ou des) l'opération(s) : Chargement  Déchargement  et préciser \_\_\_\_\_

I-Éléments relatifs au site d'accueil		A préciser (renvoi possible à des documents annexes)	
1	Nom et qualité du responsable désigné		
2	Consignes de sécurité générales		
3	Plan et consignes de circulation		
	3.1	Lieu de livraison ou de prise en charge	
	3.2	Modalités d'accès et de stationnement aux postes de chargement/déchargement	
4	Moyens et protocole de secours		

II-Éléments relatifs au type d'opération		Cocher et préciser le cas échéant
<b>Éléments à fournir par la collectivité d'accueil</b>		
5	Consignes de sécurité spécifiques à l'opération (à préciser)	
6	Mesures spécifiques prises lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de la collectivité d'accueil est interrompue (préciser)	
7	Moyens et protocole de secours en cas d'accident ou d'incident spécifiques à l'opération	
8	Matériels et engins spécifiques utilisés pour le chargement ou le déchargement en précisant qui les utilise	
	8.1 Pont roulant (et préciser)	<input type="checkbox"/>
	8.2 Chariot (et préciser)	<input type="checkbox"/>
	8.3 Autre (et préciser)	<input type="checkbox"/>

<b>Éléments à fournir par le transporteur</b>			
9	Véhicule(s)		
	9.1	<i>Caractéristiques</i>	
		9.1.1 Véhicule(s) léger(s)	<input type="checkbox"/>
		9.1.2 Véhicule(s) poids lourds -Isolé -Articulé	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		9.1.3 Autres(s) (et préciser)	<input type="checkbox"/>
	9.2	<i>Aménagement ou type</i>	
		9.2.1 Plateau	<input type="checkbox"/>
		9.2.2 Carrossé	<input type="checkbox"/>
		9.2.3 Bâché	<input type="checkbox"/>
		9.2.4 Benne	<input type="checkbox"/>
		9.2.5 Citerne	<input type="checkbox"/>
	9.3	<i>Équipement</i>	
		9.3.1 Appareil de levage et/ou de manutention	<input type="checkbox"/>
		9.3.2 Groupe frigorifique	<input type="checkbox"/>
9.3.3 Équipement(s) spécifique(s) autre(s) (et préciser)		<input type="checkbox"/>	
10	Nature de la marchandise		
	10.1	Marchandises générales (et préciser)	<input type="checkbox"/>
	10.2	Denrées périssables	<input type="checkbox"/>
	10.3	Matières dangereuses	<input type="checkbox"/>
	10.4	Fonds et valeurs	<input type="checkbox"/>
	10.5	Animaux vivants	<input type="checkbox"/>
11	Conditionnement de la marchandise		
	11.1	Vrac	<input type="checkbox"/>
	11.2	Palette	<input type="checkbox"/>
	11.3	Colis non palettisé	<input type="checkbox"/>
	11.4	Unité de transport intermodale (conteneur, caisse mobile...)	<input type="checkbox"/>
12	Précautions particulières résultant de la nature des produits transportés notamment celles qui sont imposées par la réglementation sur les matières dangereuses (préciser)		
13	Mesures spécifiques prises lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de la collectivité d'accueil est interrompue (préciser)		

Date d'établissement du protocole : \_\_\_\_\_

Pour la collectivité d'accueil

Nom et Signature

Pour l'entreprise extérieure

Nom et Signature